

TP PEINTRE EN CARROSSERIE



DÉLAI D'ACCÈS :
JANVIER/SEPTEMBRE

DURÉE :
455 HEURES (65J)

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
JUSQU'À 8 APPRENANTS

FORMATION :
MIXTE

PARCOURS :
DIPLOMANT

PRIX :
4410€ HT / 5292€ TTC *

TAUX DE SATISFACTION :
EN COURS

TAUX DE RÉUSSITE GLOBALE :
EN COURS

TAUX D'INSERTION DANS LE MÉTIER :
EN COURS

TAUX D'ABANDON :
EN COURS

TAUX DE RÉUSSITE PARTIELLE :
EN COURS

TAUX D'INSERTION DANS L'EMPLOI :
EN COURS

L'ensemble des indicateurs de performance se réfèrent aux sessions 2024

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le peintre en carrosserie est un ouvrier qualifié exerçant généralement un métier de service (dans le cas du secteur de la réparation automobile) ou quelques fois un métier de production (dans le cas de l'industrie).

Pour qui :

- Salarié en formation continue
- Demandeur d'emploi
- Tout public

Modalité d'accès :

Processus de préinscription par mail :
info@fpa_hse.fr
Ou via notre site internet :
<https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>
Ou par téléphone : 03.29.27.31.07

Contacts :

Pôle Direction : Le bureau de l'association de gestion du CFA FPA-HSE FRANCE. Le Président est élu pour un mandat de 3 ans.

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa
Comptable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - SABATIER Margaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

1 PRÉPARER LES FONDS AVANT PEINTURE DES VÉHICULES LÉGERS VÉHICULES LÉGERS

2 RÉALISER LES APPLICATIONS DE PEINTURE SUR VÉHICULES LÉGERS

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation / ou visio
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets / Exercices d'application
- Quiz / Evaluations
- Mise à disposition en ligne de documents supports pendant la formation.

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS : ***

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Mécanicien automobile depuis plus de 40 ans et titulaire de Brevet des Compagnons Mécanicien Automobile, LAAS Maurice ☎ 07.83.83.44.49

Une équipe pédagogique à l'écoute des apprenants, assure :

- Un accompagnement personnalisé pour lever les freins et permettre le bien être en formation;
- Des conseils et une orientation de l'apprenant selon ses problématiques;
- Un tutorat individualisé pour favoriser la réussite de tous;
- Des rencontres régulières avec des intervenants professionnels (entretiens, tables-rondes, visites d'entreprises, stages) rendent possible l'échange de pratiques;
- Une coopération entre les partenaires professionnels, les acteurs territoriaux et les entreprises du secteur favorise l'accès à la formation et à l'emploi;
- Une prise en compte des retours stagiaires pendant et après la formation contribue à l'évolution du centre de formation.

CONTENU DE LA FORMATION :

Préparer les fonds avant peinture des véhicules légers

- Réparer les plastiques automobiles selon les méthodes des constructeurs
- Réparer et mastiquer les dégâts mineurs des éléments et accessoires de carrosserie
- Protéger les zones non peintes de carrosserie par dépose/repose/masquage
- Mettre en œuvre les sous-couches d'une gamme peinture destinée à la réparation automobile

Réaliser les applications de peinture sur véhicules légers

- Préparer les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles
- Appliquer les différents types de laques sur éléments ou équipements de carrosserie, et sur véhicules
- Réaliser les différents types de raccords de peinture sur véhicules

MODALITÉS DE CERTIFICATION : **

Résultats attendus à l'issue de la formation :

- Obtention du Titre Professionnel Carrossier réparateur (niveau 3)

Modalité d'obtention :

Mise en situation professionnelle : 11 h 45 min. La mise en situation professionnelle se déroule en présence d'un surveillant pendant les 8 premières heures, puis en présence du jury pendant 3 h 45 min. A partir d'un côté de véhicule présentant 3 éléments adjacents métallisés vernis, légèrement endommagés par des impacts et des griffures masticables, le candidat :

- effectue la reprise des dégâts et la préparation des fonds ;
- prépare la teinte correspondant au véhicule ;
- analyse la teinte en référence au véhicule ;
- applique la base sur 2 éléments et raccorde sur le 3ème ;
- réalise un raccord de vernis, soit sur la custode, ou le bouclier, ou le bas de caisse ;
- prépare son côté de véhicule en vue de la livraison au client. (durée : 10 h 45 min).

Par ailleurs, le candidat réalise la réparation d'une cassure d'environ 10 cm sur un accessoire en plastique, qui sera présenté prêt à recevoir les apprêts. (durée : 1 h)

Entretien technique : 00 h 10 min. L'entretien technique se déroule individuellement, après le questionnaire professionnel et après la mise en situation professionnelle, en présence du jury. Le jury procède par interrogation sur les points particuliers ayant posé des difficultés au candidat : précision des réponses au questionnaire professionnel, pertinence des modes opératoires déployés lors de la mise en situation professionnelle.

Questionnaire professionnel : 00 h 40 min. L'évaluation commence par le questionnaire professionnel, en présence d'un surveillant. Il a pour but de vérifier les connaissances associées aux compétences citées.

Entretien final : 00 h 20 min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 12 h 55 min

Détails sur la certification :

Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

Type d'emplois accessibles :

Principalement "Peintre en carrosserie" (ou "peintre automobile" ou encore "peintre carrossier"), peintre qualifié d'un autre secteur donné (par exemple : peintre poids lourds, peintre aéronautique), préparateur en peinture, applicateur industriel ou peintre industriel.

ACCESSIBILITÉ :

Nos formations à distance sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'adaptations possibles. Les supports sont transmis dans des formats numériques accessibles (PDF lisibles par lecteur d'écran, police sans empattement, contraste adapté). Les vidéos sont sous-titrées sur demande. La plateforme utilisée (Zoom, Teams, ou autre) permet l'affichage en plein écran, l'utilisation de sous-titrage automatique et l'accès via lecteur d'écran. Un référent handicap est disponible pour étudier chaque situation individuelle et proposer des aménagements (temps supplémentaire, reformulation des consignes, assistance technique, etc.). Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : DUREUX Frédéric - info@fpa-hse.fr - 06.18.30.36.01

*Tarifs préférentiels adhérents FNA Alsace-Lorraine

** Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisadureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats. Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisadureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats.

*** Si vous souhaitez nous faire part d'une réclamation, nous vous invitons à nous contacter par mail : info@fpa-hse.fr

À réception de votre réclamation, FPA-HSE France revient vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés et vous tient informés des actions complémentaires mises en œuvre.